

Colmar, le 3 mai 2019

Quel futur pour la place de la Cathédrale ? Exposition au PMC

Soucieuse de **valoriser son centre ancien**, la municipalité a engagé un travail de réflexion sur le **réaménagement de la place de la Cathédrale**.

Place emblématique du centre-ville, cœur du « Site Patrimonial Remarquable », la place de la Cathédrale représente une surface de 85 ares environ (hors bâtiments). Ce réaménagement, inscrit au programme « Action cœur de ville », fait écho au projet d'ampleur de la Montagne verte. En effet, la construction du parking de stationnement souterrain permettra la suppression des places de parkings autour de la place de la Cathédrale. **Ce réaménagement important aura pour objectif d'embellir le cadre de vie et de favoriser la piétonnisation progressive de l'hypercentre**. Subsisteront quelques emplacements pour les événements religieux.

Au regard de l'importance de ce projet, un **concours d'idées** a été lancé à destination des professionnels sous l'égide de la « Commission Cathédrale » composée d'élus et de partenaires extérieurs (Architectes des bâtiments de France, Conseil des sages, Paroisse Saint-Martin, Office du tourisme, Vitrynes de Colmar...). Le but recherché étant d'enrichir la réflexion sur les **grands principes de réaménagement de la place**.

Par le biais d'esquisses, 5 équipes composées de paysagistes, urbanistes et architectes ont été sélectionnées après un appel à candidature pour apporter un avis sur **les futurs usages de la place**, la circulation ou encore l'importance du végétal.

Les Colmariens sollicités

Une exposition, visible au Pôle média-culture durant le mois de mai, retrace la réflexion des différentes équipes. Les Colmariens sont invités à parcourir les différentes propositions sur le devenir de cette place emblématique et à faire part de leurs avis et idées ! Pour cela, un registre est disposé à l'entrée du Pôle média-culture Edmond Gerrer. Il est également possible de se rendre sur colmar.fr pour consulter l'intégralité des projets et enrichir la concertation. Grâce aux différentes observations, le cahier des charges de ce projet d'envergure sera enrichi.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr